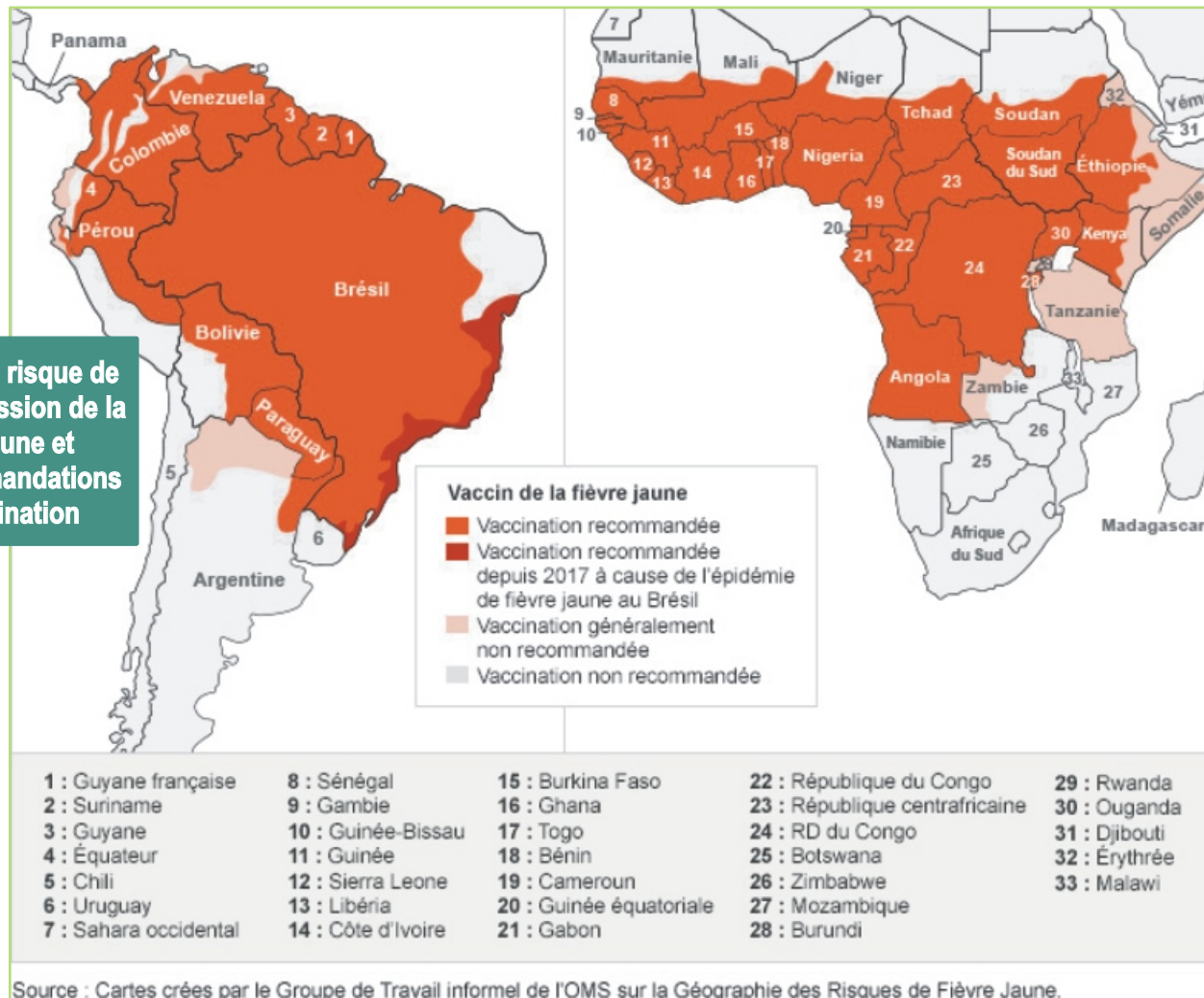


La fièvre jaune

Zones à risque de transmission de la fièvre jaune et recommandations de vaccination



C'est une maladie virale grave, hémorragique, transmise par des moustiques (*Aedes*) qui piquent au lever et au coucher du soleil. Le virus infecte des singes en forêt où persiste un cycle moustique-singe-moustique auquel l'homme peut occasionnellement s'ajouter.



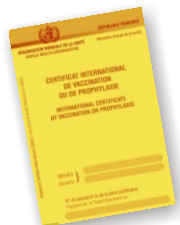
La fièvre jaune sévit dans de nombreux pays d'Afrique intertropicale et d'Amérique du sud. La dénomination fièvre « jaune » fait référence à la jaunisse présentée par les patients.

Il n'existe actuellement aucun traitement médicamenteux.

Maladie à prévention vaccinale, une seule injection pour une protection à vie est maintenant recommandée.

On compte environ 200 000 cas dans le monde par an dont 30 000 décès.

La réglementation internationale impose la vaccination anti-fièvre jaune avant tout premier voyage en zone à risques (un certificat international de vaccination est ensuite délivré).



Se faire vacciner

- ▶ Le vaccin Stamaril est la seule protection efficace contre cette maladie. Ce vaccin est délivré uniquement dans les centres de vaccinations internationales agréés par le ministère de la Santé.
- ▶ Vaccin vivant atténué (constitués d'agents infectieux atténués, ils créent une infection a minima).
- ▶ Vaccination à réaliser au plus tard 10 jours avant le départ.
- ▶ Un certificat international de vaccination vous est remis à la suite de la consultation, il devra alors être présenté aux autorités de santé lors du passage aux frontières des pays à risques.
- ▶ Vaccination indiquée dès l'âge de 9 mois.



Les contre-indications

Les cas où la vaccination est déconseillée

- ▶ vous êtes allergique à l'œuf et/ou aux protéines de poulet
- ▶ les enfants âgés de moins de 6 mois
- ▶ si vous souffrez actuellement d'une maladie fébrile sévère
- ▶ votre système immunitaire est affaibli, quelle qu'en soit la raison :
 - ▷ vous avez des antécédents de dysfonctionnement du thymus
 - ▷ vous êtes sous traitement immunosuppresseurs ou biothérapie (principalement utilisés en rhumatologie, en oncologie, dans les maladies de système et pour les greffes d'organes)
 - ▷ vous êtes infecté par le VIH (la vaccination est possible si le taux de CD4 est supérieur ou égal à 200/mm³ en fonction de la charge virale, avec contrôle souhaitable de la séroconversion avant le départ)
 - ▷ vous prenez des corticoïdes dans le cadre d'un traitement au long cours, à doses élevées (plus de deux semaines à des posologies supérieures à 10 mg équivalent-prednisone par jour pour un adulte)
- ▶ vous souffrez d'une affection maligne évolutive
- ▶ vous êtes enceinte, vous allaitez (l'allaitement doit être suspendu au moins 15 jours après l'administration du vaccin)

Attention : pas de don du sang dans le mois qui suit la vaccination



Les réactions possibles au vaccin

- ▶ Dans un quart à un tiers des cas survenue d'une fièvre transitoire et sans gravité, dans les 10 jours suivant la vaccination.
- ▶ Dans environ 1 cas sur 10 une réaction au point d'injection.
- ▶ Dans environ 2 cas sur 100 des nausées, des vomissements, de la diarrhée, de la fièvre, des douleurs musculaires, une sensation de faiblesse, des douleurs articulaires.
- ▶ Dans moins de 1 cas sur 1 000 a été signalé un gonflement des ganglions qui se trouvent dans l'aisselle, du côté où le vaccin a été injecté.



Très rares

- ▶ Dans environ 1 cas sur 10 000 des réactions allergiques : éruptions cutanées, démangeaisons, urticaire, gonflement de la face.

Exceptionnels

- ▶ Dans 1 cas sur 200 000 dans le mois suivant la vaccination peuvent survenir : des signes neurologiques témoignant d'une atteinte du système nerveux, d'évolution parfois grave.
- ▶ Dans 1 cas sur 250 000 dans les dix jours suivant la vaccination peut survenir une affection ressemblant à la fièvre jaune (fièvre hémorragique avec atteinte du foie, des reins, du système nerveux) 1 cas sur 1 million de doses d'évolution mortelle.

Ces effets exceptionnels pourraient être plus souvent signalés chez des personnes de 60 ans et plus ainsi que chez les sujets atteints d'une maladie du thymus.

Dans le cas où, pour un motif médical avéré, il serait décidé de ne pas réaliser la vaccination contre la fièvre jaune, un certificat de contre-indication vous sera délivré.



Bon à savoir

- ▶ La vaccination est indispensable même en l'absence d'obligation administrative pour tout séjour en zone de circulation du virus de la fièvre jaune en Afrique intertropicale ou en Amérique du sud.
- ▶ Dans certaines zones où la vaccination fièvre jaune n'est généralement pas recommandée, il peut être fortement conseillé de la réaliser.
- ▶ Il appartient au médecin d'évaluer avec chaque voyageur le bénéfice de cette vaccination en regard du risque potentiel de la fièvre jaune, en fonction de la destination et du type de séjour, de la saison, des conditions de séjour, et des contraintes administratives.
- ▶ Selon les dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) la vaccination contre la fièvre jaune ne devrait plus nécessiter de dose de rappel.